

Communiqué de presse

Maurice Leroy nomme Monique Gibotteau à la présidence du Coderpa et de la Maison départementale des personnes handicapées

Élue conseillère générale du canton de Vendôme II, dimanche 2 avril, Monique Gibotteau se voit confier des responsabilités importantes dans le domaine social. Maurice Leroy, Président du Conseil général vient en effet de nommer la nouvelle élue départementale pour le représenter à la présidence du Comité départemental des retraités et des personnes âgées. Le Coderpa 41 qui vient de passer sous la responsabilité du Conseil général depuis la dernière loi de décentralisation, est une instance représentative de dialogue et de concertation tournée vers les préoccupations des personnes âgées. Adaptation des établissements à la dépendance, développement de l'offre de services d'aide à domicile, coordination et qualité des services, qualité de vie et place des personnes âgées dans la société, sont autant de sujets de réflexion et de propositions traités par le Coderpa 41.

Monique Gibotteau représentera aussi le Président du Conseil général à la présidence de la Maison départementale des personnes handicapées qui vient d'ouvrir ses portes à Blois. Véritable guichet unique pour les personnes handicapées, cette Maison départementale remplace désormais la Cotorep (commission technique d'orientation et de reclassement professionnel), la CDES (commission départementale de l'éducation spéciale) et le Siva (Site pour la vie autonome). La MDPH traite de tous les sujets de la vie quotidienne des personnes handicapées : insertion professionnelle, logement, transports, loisirs... Enfin, elle instruit les demandes de la nouvelle prestation de compensation du handicap (la PCH).

En Loir-et-Cher, on estime que ces nouvelles dispositions vont concerner quelque 3 000 adultes et 1 000 enfants.

Maurice Leroy sait qu'il peut compter sur l'expérience professionnelle de Monique Gibotteau, longtemps cadre de santé à l'Hôpital puis à la maison de retraite Les Tilleuls et enfin aide opératoire à la clinique du Saint-Cœur à Vendôme.

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr